



Certificat de prise en compte de la demande

Votre demande a été enregistrée le 28/11/2023 à 09:52 sous le numéro 100162308173. Ces références vous seront réclamées en cas de contestation.

Nous vous conseillons de noter les informations ou d'imprimer la page.

Vous allez recevoir par courriel un accusé de réception de votre demande.

Le premier prélèvement au titre de votre cotisation foncière des entreprises sera effectué le 25/12/2023 * (échéance du 15/12/2023). Vous allez recevoir prochainement un courriel vous indiquant votre référence unique de mandat, la date du prélèvement et son montant.

* Lorsque la date de prélèvement coïncide avec un samedi, un dimanche ou un jour férié elle est reportée au 1er jour ouvrable suivant (art. 199-0 de l'annexe IV du code général des impôts).

NOUVELLE ADHESION

Numéro fiscal **89229600500010**

Mode de paiement Prélèvement à l'échéance

Type d'impôt Cotisation foncière des entreprises

Référence de l'avis 2378034184662
Titulaire du compte CL EVOLUTION

Établissement teneur du compte CIC MONTIGNY SAINT QUENT Coordonnées bancaires (IBAN) FR76 3006 6104 1100 0207 8600 169

Code d'identification de la banque (BIC) CMCIFRPPXXX

Adresse électronique compta@noecompta.fr